

# REVUE DE PRESSE

service communication



## L'ACTUALITÉ **EXPRESS**

---



● **Parrain du festival  
« Géos du Noir », Michel  
Bussi en dédicace**

**Le Petit-Quevilly.** Il est le parrain du nouveau festival de littérature rouennais consacré aux polars, Géos du Noir : l'auteur rouennais Michel Bussi sera en dédicace, vendredi 23 mai 2025 à 17 heures.

La rencontre aura lieu à la médiathèque François-Truffaut du Petit-Quevilly.

Spécialiste de polar et de géographie, il y abordera notamment le sujet de son dernier roman, *Les Assassins de l'aube*, dans lequel il emmène ses lecteurs de l'autre côté de l'Atlantique, sur les traces du passé méconnu de la Guadeloupe.

Nouveau venu dans le paysage des festivals littéraires autour du polar, Géos du Noir aura lieu du 23 au 25 mai 2025 dans la Métropole de Rouen. Une trentaine d'auteurs européens seront présents ainsi que des personnalités du monde de la justice tel que François Molins, ancien procureur général de Paris.

**Paris-Normandie**

**AGENDA**

Publié le 14/05/25

**AUJOURD'HUI**

---

**LE PETIT-QUEVILLY**

**Projection (+ de 55 ans)**

Projection d'un documentaire sur  
Hilaire Castelli à la médiathèque  
municipale François-Truffaut à 14 h.  
Inscription : 02 32 81 50 87.

---

## Paris-Normandie

### À Rouen, un spectacle « grandiose » de Thomas Jolly pour le 14-Juillet ? Les critiques pleuvent déjà

Thomas Jolly a présenté aux élus de la Métropole, lundi 12 mai 2025, le spectacle inédit qu'il projette d'organiser à Rouen, à l'occasion du 14-Juillet 2025. Un événement « pas encore finalisé » qui suscite déjà les critiques de l'opposition.

*Par Mélanie Bourdon et Cécile Frangne*

Publié: 13 Mai 2025 à 18h35

« À bientôt à Rouen, j'espère » : la petite phrase de Thomas Jolly glissée, lundi 12 mai 2025, lors de l'inauguration sur les quais de Rouen [du cheval Zeus](#) est loin d'être anodine. Car le Rouennais, maître des cérémonies d'ouverture et de clôture des JO de Paris, n'était pas là uniquement pour saluer la venue de l'animal mécanique dans sa ville natale. À 19 heures ce soir-là, les élus de la Métropole de [Rouen](#) ont été convoqués à une réunion au cours de laquelle devait être abordé « *un sujet important pour le territoire* ».

Selon nos informations, confirmant les révélations [de 76Actu](#), Thomas Jolly a pris la parole devant les élus pour présenter les contours du spectacle inédit qu'il projette d'organiser à Rouen dans neuf semaines, à l'occasion du 14-Juillet 2025. Une production d'environ « 1h30 » sur la presqu'île Rollet, pouvant accueillir jusqu'à 60 000 spectateurs, en amont du traditionnel feu d'artifice et qui doit « *mettre en avant le territoire rouennais sur les thèmes de l'impressionnisme, la figure de Jeanne d'Arc ou encore la légende de Saint-Romain* », relate une élue, qui préfère rester anonyme, présente dans la salle. Comme beaucoup d'autres, elle a découvert l'existence de ce projet censé rester confidentiel jusqu'à la validation officielle du partenariat privé attendue en fin de semaine.

Alors que le projet artistique est porté depuis décembre 2024, on nous invite en mai en catimini à une réunion sans ordre du jour clair, à laquelle plus de la moitié des 127 élus métropolitains n'ont pu assister

**Marine Caron**

#### 11 millions d'euros

L'événement – qui pourrait être retransmis sur [TF1](#) – se chiffre à 11 millions d'euros, dont 5 millions doivent être financés sur fonds publics – 3 millions par la Ville de Rouen et 2 millions par la Métropole. « *C'est en une soirée plus que le budget de l'Armada, qui se déroule sur dix jours* », s'insurge Marine Caron qui a publié un communiqué. Si l'élue métropolitaine Horizons n'était pas présente lundi soir, sept membres de son groupe politique ont assisté aux échanges. Elle dénonce avant tout « *la méthode* » employée par la majorité du Président Nicolas Mayer-Rossignol. « *Alors que le projet artistique est porté depuis décembre 2024, on nous invite en mai en catimini à une réunion sans ordre du jour clair, à laquelle plus de la moitié des 127 élus métropolitains n'ont pu assister* », explique-t-elle. « *Quant aux élus municipaux, ils n'ont, à ce jour, toujours pas été ni consultés ni informés alors qu'ils doivent voter d'ici fin juin une participation financière à hauteur de 3 millions d'euros* ».

Cinq millions d'argent public alors qu'on tente, par tous les moyens, de faire des économies sur les dépenses publiques ? Les gens vont être révoltés

### **Dominique Gambier**

La question financière crispe également plusieurs maires de la Métropole. « *La ville de Rouen va rayonner, mais à quel prix ?* », s'interroge Dominique Rousseau, maire de Bardouville. « *Je suis effaré par les millions dépensés dans le Tour de France et le 14-Juillet. Pendant ce temps, on nous refuse des travaux d'assainissement pour la construction de lotissements* ». « *Cinq millions d'argent public alors qu'on tente, par tous les moyens, de faire des économies sur les dépenses publiques ? Les gens vont être révoltés* », prédit de son côté l'ancien maire de Déville-lès-Rouen, Dominique Gambier, tandis que Catherine Flavigny, maire LR de Mont-Saint-Aignan, a « *exprimé son inquiétude lors de la réunion en tant que maire devant boucler un budget* ».

### **Un « timing » qui interroge**

Un « *coût faramineux* » et un « *timing* » qui interrogent jusque dans les rangs de la majorité du maire socialiste. « *Si le spectacle s'annonce grandiose, on se demande comment il sera possible de se mettre en ordre de bataille pour être prêt le 14 juillet* », s'inquiète un élu rouennais. De son côté, Fatima El Khili, du groupe des Écologistes, solidaire et citoyen reconnaît avoir découvert le projet en même temps que les autres élus mais reste prudente : « *nous nous réunissons ce soir (13 mai) afin de savoir comment nous nous positionnons* ». Si le temps presse, le vote des financements ne pourra intervenir avant le conseil municipal de Rouen – le 26 juin – et le conseil métropolitain du 30 juin. « *Quelle sécurité est envisagée sur l'événement ? Quelles procédures de marchés ? Beaucoup de questions restent en suspens* », juge Marine Caron, qui demande la convocation d'un « *conseil municipal extraordinaire* ».

### **« Le projet n'est pas finalisé »**

Marie-Andrée Malleville, adjointe au maire en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme a réagi aux propos de Marine Caron. Pour l'élue, « *ce communiqué de presse est simplement un tissu de mensonges écrit par des élus qui cherchent à exister pour les besoins de leur campagne électorale municipale* ». « *Avec cette méthode, ils font le choix de mettre en danger un projet dont les retombées pour l'agglomération rouennaise pourraient être exceptionnelles* », regrette-t-elle, pointant « *la politique de la chaise vide* » des élus du groupe de Marine Caron, « *absents lors la réunion* ».

En revanche, l'adjointe refuse de commenter « *le fond du projet, qui n'est pas finalisé et dont la réalisation n'est pas confirmée à ce stade* ».

## Tendance Ouest

### Rouen. Fête du 14 juillet avec Thomas Jolly : "pharaonique", "des retombées exceptionnelles", les réactions s'enchaînent...

Politique. Après la révélation par une partie de la presse locale, dont Tendance Ouest, de l'organisation possible d'une grande fête du 14 juillet en plein air à Rouen par Thomas Jolly, les réactions politiques fleurissent, la majorité défendant un projet aux retombées exceptionnelles tandis que l'opposition dénonce la somme colossale demandée pour l'organiser.

Publié le 13/05/2025 à 16h40 - Par Pierre Durand-Gratian



Thomas Jolly, directeur artistique des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques de Paris, serait à la manoeuvre si l'événement a bien lieu le 14 juillet. - Le Courrier Cauchois

Les réactions fleurissent depuis la révélation, mardi 13 mai 2025 par une partie de la presse locale, [dont Tendance Ouest, de l'organisation possible d'une grande fête du 14 juillet à Rouen](#), retransmise à la télévision sur TF1, avec en chef d'orchestre Thomas Jolly, le Rouennais metteur en scène des [cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques](#).

L'événement, qui prendrait la forme d'une grande fête populaire gratuite et d'un show télévisé, autour notamment du pont Flaubert, de l'esplanade Saint-Gervais, de la presqu'île Rollet et de la cathédrale, est en cours de préparation depuis plusieurs semaines. Mais le tour de table financier reste à boucler pour que l'événement puisse avoir lieu. Les élus de la Métropole Rouen Normandie en ont été informés, lundi 12 mai dans la soirée, lors d'une réunion, en présence de [Thomas Jolly](#). Selon nos informations, le budget total de l'événement s'élèverait à 11 millions d'euros, dont 5 millions d'argent public : 3 millions de la Ville de Rouen et 2 millions pour la Métropole Rouen Normandie.

#### "Nicolas Mayer-Rossignol travaille seul sur des projets pharaoniques"

*"Il est regrettable de dépenser autant d'argent public pour événement ponctuel, une semaine après le passage du Tour de France", regrette dans un communiqué Marine Caron, élue centriste d'opposition à la Ville de Rouen et à la Métropole, et probable candidate aux prochaines élections municipales. Elle s'interroge sur la méthode, les élus ayant été associés ce lundi 12 mai alors que l'événement se préparerait depuis le mois de décembre. "Une fois de plus, Nicolas Mayer-Rossignol travaille seul sur des projets pharaoniques, sans même associer les partenaires de sa propre majorité", s'insurge-t-elle. Elle réclame la convocation*

d'un conseil municipal extraordinaire avec la mise à disposition du dossier événementiel complet, alors que la discrétion est encore de mise sur la programmation.

### **"Les retombées pour l'agglomération rouennaise pourraient être exceptionnelles"**

La Métropole Rouen Normandie, qui choisit de rester discrète sur le fond du projet, *"dont la réalisation n'est pas confirmée à ce stade"*, réagit par la voix de Marie-Andrée Malleville, adjointe au maire en charge de la Culture, du patrimoine et du tourisme. *"Bien entendu, tout versement d'argent public impliquera un vote en conseil municipal et métropolitain"*, affirme-t-elle, dénonçant ce communiqué comme *"un tissu de mensonges écrit par des élus qui cherchent à exister pour les besoins de leur campagne électorale"*. Elle poursuit en indiquant que ces élus *"font le choix de mettre en danger un projet dont les retombées pour l'agglomération rouennaise et Rouen pourraient être exceptionnelles"*.

Laurent Bonnaterre, le maire Horizons de Caudebec-lès-Elbeuf et opposant à Nicolas Mayer-Rossignol à la Métropole, conteste de la même manière la méthode. Sur le fond du projet, il est encore réservé. *"J'aime beaucoup Thomas Jolly, mais est-ce qu'il faut surfer sur la vague et refaire les JO, je suis très sceptique, d'autant que c'est vraiment beaucoup d'argent. 5 millions, c'est énorme !"*

### **"3 millions pour Rouen, c'est astronomique"**

L'étape du vote en tout cas sera cruciale, à un moment où même les alliés de la majorité, comme les écologistes, se questionnent. *"Thomas Jolly est un mec formidable, je partage ses valeurs et je crois que la culture est une solution contre le repli sur soi"*, lance Jean-Michel Bérégovoy, adjoint au maire écologiste, avant de tempérer. *"Je trouve que le coût est très important pour un one shot [sic], surtout qu'on a supprimé la fête de la Seine. 3 millions juste pour la Ville de Rouen, c'est astronomique. Je ne sais pas où on trouve l'argent, quand je vois la nature des débats que l'on a eus ces dernières années..."*

## Amendes, drogue, terrains occupés illégalement : Emmanuel Macron veut des pouvoirs étendus pour les polices municipales



Un agent de la police municipale à Toulouse, fin mars. © AFP - Frédéric Scheiber/Hans Lucas

Géraldine Houdayer - Publié le mercredi 14 mai 2025 à 8:17

Emmanuel Macron a affirmé, mardi soir lors de son émission sur TF1, qu'il souhaitait que les pouvoirs des polices municipales soient étendus. Un projet de loi, en réflexion au Beauvau des polices municipales, doit être débattu à l'Assemblée en juin.

Emmanuel Macron a affirmé, [ce mardi lors de l'émission spéciale de TF1 à laquelle il participait](#), souhaiter que le gouvernement légifère pour étendre les pouvoirs de la police municipale à certains actes, comme **les saisines, les flagrances, ou les amendes forfaitaires**, "sous l'autorité du procureur".

*"Je souhaite que le gouvernement puisse prendre une loi qui donnera la possibilité, à tous les maires qui le souhaitent", que leur "police municipale puisse, avec son accord, travailler sous l'autorité du procureur pour pouvoir faire les saisines, les flagrances, les amendes forfaitaires délictuelles", a affirmé le président de la République.*

*Il a également évoqué "les actes du quotidien qui sont parfois nécessaires, que ne peut pas faire une police municipale contre les trafiquants de drogue ou les gens du voyage qui utilisent illégalement tel ou tel terrain".*

Pour afficher ce contenu X (anciennement Twitter), vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

**"Aujourd'hui, un policier municipal ne peut pas mettre une amende"**

*"Il ne faut pas changer la Constitution, il faut que la loi le fasse et que le maire le veuille", a-t-il répondu au maire de Béziers Robert Ménard qui l'interrogeait sur le sujet. "Aujourd'hui, un policier municipal ne peut pas mettre une amende : il faut que ce soit le policier national qui vienne en aide. On est dans un pays de dingues !", avait déploré quelques minutes auparavant le maire héraultais.*

### **Huit polices municipales sur dix comptent moins de dix agents**

En un quart de siècle, les effectifs des polices municipales ont atteint plus de 28.000 agents répartis dans 4.500 communes. Une grande majorité de ces polices municipales ont des effectifs restreints : **80% comptent moins de 10 agents** et **50% deux agents ou moins**. 80% sont armés et 58% possèdent des armes à feu.

[Un "Beauvau des polices municipales"](#), lancé il y a un an par l'ex-ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et relancé en février par François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, pour **repenser et élargir les prérogatives de ces policiers**, doit aboutir à un **projet de loi au Parlement d'ici juin**.

## Le Monde

### Elisabeth Borne veut un « droit à la déconnexion » pour les espaces numériques de travail des élèves

En déplacement dans un établissement à Bondy, la ministre de l'éducation a déclaré vouloir mettre en place une pause numérique pour tous les élèves entre 20 heures et 7 heures. Elle souhaite également interdire l'utilisation des téléphones portables dans tous les collèges à la rentrée prochaine.

Publié hier à 16h15, modifié hier à 16h47

La ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, a dit, mardi 13 mai, vouloir organiser [un « droit à la déconnexion »](#) des espaces numériques de travail des élèves en soirée, dont le logiciel Pronote, qui gère les notes et appréciations des professeurs.

*« Je souhaite mettre en œuvre la recommandation de la commission écrans (...) sur le droit à la déconnexion pour tous les outils numériques qui servent à assurer le lien entre les écoles, les établissements, les élèves et les familles », a déclaré la ministre, en visite avec son homologue chargée du numérique, Clara Chappaz, dans un établissement scolaire de Bondy (Seine-Saint-Denis). « Donc c'est finalement de se déconnecter des espaces numériques de travail (ENT) et de Pronote, en veillant à ce que, sur une période qui à défaut serait 20 heures-7 heures, il n'y ait plus d'actualisation des infos sur les notes, sur les devoirs », a-t-elle ajouté lors de cette visite, dans le cadre du défi « 10 jours sans écran ».*

Cette initiative pédagogique est organisée chaque année dans des écoles et des collectivités pour sensibiliser les enfants, les adolescents et leurs familles à l'usage raisonné des écrans.

[Dans un rapport remis à Emmanuel Macron en avril 2024](#), la commission écrans recommandait notamment de « fixer un cadre strict d'utilisation pour Pronote et les ENT », afin d'« organiser une coupure des mises à jour-notifications après 19 heures avec reprise à 7 h 30 le lendemain ». La commission estimait que certains usages des ENT impliquaient une incitation paradoxale à consulter ces outils numériques « à des heures indues alors même que, dans le même temps, il leur est demandé de modérer leurs usages des écrans ».

Les collectivités territoriales (communes pour les écoles, départements pour les collèges et régions pour les lycées) sont responsables de la politique d'équipements numériques des établissements scolaires, et notamment du déploiement des ENT, qui font le lien entre les élèves, les parents, les enseignants et les équipes éducatives (messageries, espaces de communication, de saisie des notes et de cahiers de textes en ligne).

M<sup>me</sup> Borne a par ailleurs confirmé, mardi, lors de ce déplacement, son intention de voir l'interdiction des téléphones portables au collège généralisée à la rentrée, autre versant de son offensive pour aider les enfants à décrocher des écrans.

## Le Monde

### Plus de 19 000 hectares d'espaces naturels ont été convertis en espaces urbanisés en 2023

La consommation d'espaces naturels en 2023 fut la plus faible enregistrée depuis 2009. Mais entre 2011 et 2023, plus de 297 000 hectares ont été consommés, l'équivalent de la surface de l'île de La Réunion.

Le Monde avec AFP

Publié hier à 10h29, modifié hier à 12h14



Le ministre des transports, Philippe Tabarot, sur le site de la construction de l'autoroute A69, à Castres (Tarn), le 4 avril 2025. VALENTINE CHAPUIS/AFP

La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en 2023 est la plus faible enregistrée en France depuis 2009, selon les données du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), [publiées mardi 13 mai](#).

En 2023, 19 263 hectares d'espaces naturels ont ainsi été convertis en espaces urbanisés, un chiffre en baisse de 4,8 % par rapport à 2022, soit la plus faible consommation enregistrée depuis la première mesure, réalisée en 2009.

Depuis 2019, la tendance est à une « *stabilisation du rythme* » autour de 20 000 hectares, mais ce rythme « *demeure élevé* », observe l'établissement public, qui publie chaque année un décompte pour le ministère de l'aménagement du territoire en utilisant des données issues de la taxe foncière. Entre 2011 et 2023, plus de 297 000 hectares ont ainsi été consommés, ce qui correspond à la surface de l'île de La Réunion.

En dix ans, l'efficacité de la construction a progressé de 30 %, « *un hectare consommé en 2021 permettant de construire 2 435 mètres carrés de bâti en 2021, contre 1 950 mètres carrés en 2011* », résultat des « *efforts croissants de recyclage et de densification urbaine* », souligne le Cerema. Or 64 % des espaces naturels consommés depuis 2011 l'ont été pour de l'habitat, 23 % pour des activités économiques et 7 % pour des infrastructures.

### Perte de biodiversité

A noter que 60,7 % de cette consommation d'espaces se situe dans des petites communes et dans des communes où l'offre de logements est suffisante. Mises bout à bout, « *des petites opérations de deux à trois hectares ont ainsi contribué fortement à la consommation nationale* », observent les auteurs. Les 38 % restants correspondent à la deuxième couronne des villes et aux littoraux.